



PROCES-VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Etabli en présence :

d'une part de l'entreprise désignée ci-contre, représentée par :
M.....

Cachet de l'entreprise

ET

d'autre part de M. maître de l'ouvrage et/ou de son
représentant (assistant au maître d'ouvrage ou maître d'œuvre)

Concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus, au titre du marché:

- relatif à : la réhabilitation d'une installation existante
 la construction d'une installation neuve
- situé à :
- en date du :

Le maître de l'ouvrage, après avoir procédé à l'examen des travaux, déclare que ¹ :

- la réception est **prononcée sans réserves**, avec effet à la date du
- la réception est **prononcée** avec effet à la date du **assortie des réserves** mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso ²

Garanties et transfert de l'ouvrage :

Les garanties découlant des articles 1792, 1792-2 et 1792-3 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

L'entreprise déclare avoir souscrit à cet effet une police d'assurance décennale pour la couverture du risque.

La signature du procès-verbal de réception et le règlement intégral des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Entretien de l'ouvrage :

Le maître de l'ouvrage déclare avoir reçu le plan de récolement des ouvrages, les contraintes de recouvrement et d'usage, les informations relatives à l'entretien de l'installation, ainsi que les documentations utiles.

Fait à, le

en exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.

Signature de l'entreprise

Signature du maître de l'ouvrage

¹ Cocher les mentions utiles

² Un état des réserves, figurant au verso, est dressé et précise le délai dans lequel les travaux qu'elles impliquent seront exécutés

